

DÉPARTEMENT
DES HAUTES-ALPES



MAIRIE

ASPRES SUR BUECH

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2023

Conseillers présents : Mmes BERTRAND Marie-Christine, RODRIGUEZ Claudine, ROUX Laura, PINET Françoise, - Mrs, BOYOD Alain, DEGASPERI Pascal, FROGET Alain, LOMBARD Yannick, SOREIL Jean-Claude, TOURTET Gilles

Absents représentés : CARRARA Patricia (pouvoir à Jean-Claude SOREIL), MILLON Justine (pouvoir à Pascal DEGASPERI) EVRARD Brice (pouvoir à Françoise PINET)

Absent : GIRARD Joris

Le compte rendu du conseil municipal du 9 février 2023 n'est pas terminé, sera soumis pour approbation au prochain conseil municipal.

Gilles TOURTET est désigné secrétaire de séance.

Avant d'ouvrir la séance Madame le Maire propose de faire une minute de silence pour Sébastien SIMION qui vient de nous quitter brutalement.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

BUDGET - COMMUNE

Section de fonctionnement : compte tenu de l'excédent incorporé en 2022 le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de 1 209 256.93 €.

Au niveau des charges à caractère général on peut constater des augmentations au niveau des achats des repas de la cantine (augmentation du prix du repas), des dépenses d'énergie et des dépenses de combustibles (hausse du prix des granulés). Les dépenses de personnel ont augmenté en raison de remplacement d'agents et des mesures nationales prises au niveau de la rémunération des agents de la fonction publique.

On remarque au chapitre 73 une augmentation du versement du fonds départemental des droits de mutation. Le chapitre 74 englobe les dotations de l'État. Figurent également dans ce chapitre les subventions du département pour l'entretien de la voirie et le remboursement des frais de fonctionnement de l'école versé par les communes extérieures.

Dépenses :	734 196.36 €
Recettes (avec excédent reporté) :	1 943 453.29 €
Excédent :	1 209 256.93 €

Section investissement : le résultat de l'exercice se traduit après incorporation du résultat de 2021 par un déficit de 223 593.41 €. Ce résultat s'explique notamment du fait que les subventions relatives aux travaux d'aménagement du quartier du parc n'ont pas encore été versées en totalité. Il faut noter également la réalisation de l'aire de stationnement rue des jardins, l'équipement numérique des salles de classe, l'acquisition d'illuminations de Noël et de jardinières pour le fleurissement du village.

Dépenses :	698 443.77 €
Recettes (avec excédent reporté) :	474 850.36 €
Déficit :	223 593.41 €

Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents, (Mme le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote).

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement : Le résultat de l'exercice se traduit après incorporation du résultat de 2021 par un solde excédentaire de 164 005.35 €.

Dépenses :	142 179.87 €
Recettes (avec excédent reporté) :	306 185.22 €
Excédent :	164 005.35 €

Section d'investissement : Concernant la section d'investissement le résultat est déficitaire à hauteur de 147 312.02 € Au regard du résultat de 2021 incorporé au budget soit un excédent de 149 466.36 €, le résultat de l'exercice se traduit par un déficit de 2 154.34 €. Il faut noter que le solde des subventions concernant les travaux d'élimination des eaux claires n'a pas encore été versé.

Dépenses :	258 564.49 €
Recettes (avec excédent reporté) :	260 718.83 €
Excédent :	2 154.34 €

Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents, (Mme le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote).

BUDGET ACTIONS JEUNESSE

Section de fonctionnement : compte-tenu de l'excédent incorporé en 2022 le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de 107 859.45 €. On peut noter une augmentation des charges à caractère général s'expliquant par une activité du service plus importante que les années précédentes avec plus de séjours et de sorties extérieures, la prise en compte des frais liés à la gestion de la piscine du Chevalet et les travaux d'entretien des locaux (peinture et ouverture d'une porte d'accès au secrétariat de mairie).

Dépenses :	280 930.82 €
Recettes (avec excédent reporté) :	360 427.80 €
Excédent :	107 859.45 €

Section d'investissement : le résultat de l'exercice se traduit, après incorporation du résultat de 2021, par un solde déficitaire de 12 032.42 €. Cette année des travaux d'aménagement des locaux ont été réalisés avec le déménagement du service au deuxième étage du bâtiment ainsi que l'achat de matériel informatique e de mobilier.

Dépenses :	15 326.47 €
Recettes :	3 294.05 €
Déficit :	12 032.42 €

Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents, (Mme le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote).

BUDGET CAISSE DES ECOLES

Section de fonctionnement : Le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de 1 411.93 €.

Dépenses :	8 419.25 €
Recettes (avec excédent reporté) :	9 831.18 €
Excédent :	1 411.93 €

Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents, (Mme le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote).

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022

Les comptes administratifs des différents budgets approuvés précédemment sont en adéquation avec les comptes de gestion de la trésorerie (règle obligatoire de comptabilité)

Les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

AFFECTATION DES RESULTATS DES EXERCICES COMPTABLES 2022

Madame le Maire rappelle que dans le calcul des résultats il faut ajouter aux soldes d'exécution les restes à réaliser (dépenses engagées, non mandatées et recettes notifiées). Le conseil doit délibérer sur l'affectation des résultats de chaque budget.

BUDGET - COMMUNE

- Résultat fonctionnement : 1 209 256.93 €
- Résultat investissement : - 223 593.41 €
- Solde des restes à réaliser : + 311 935 €

Aucun besoin de financement

Affectation des résultats au budget :

- Report en investissement dépenses : - 223 593.41 €
- Report en fonctionnement recettes : + 1 209 256.93 €

Accord à l'unanimité des membres présents.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

- Résultat fonctionnement : + 164 005.35 €
- Résultat investissement : + 2 154.34 €
- Solde des restes à réaliser : + 83 645.00 €

Aucun besoin de financement

Affectation des résultats au budget :

- Report en investissement recettes : + 2 154.34 €
- Report en fonctionnement recettes : + 164 005.35 €

Accord à l'unanimité des membres présents

BUDGET ACTIONS JEUNESSE

- Résultat fonctionnement : + 107 859.45 €
- Résultat investissement : - 12 032.42 €
- Solde des restes à réaliser : - 5 800.00 €

Affectation des résultats au budget :

- Report en investissement recettes : - 12 032.42 €
- Couverture besoin financement au 1068 (investissement recettes) : + 17 832.42 €
- Report en fonctionnement recettes : + 107 859.45 € - 17 832.42 € = + 90 027.03 €

Accord à l'unanimité des membres présents

BUDGET CAISSE DES ECOLES

Report en fonctionnement recettes ; + 1 411.93 €

Accord à l'unanimité des membres présents.

PERSONNEL

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET

Un agent remplit les conditions et a été proposé pour cet avancement.

Accord à l'unanimité des membres présents.

INFORMATIONS DIVERSES

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 6 avril au lieu du jeudi 30 mars.

Commission des finances le jeudi 23 mars à 16 h 30.

COURRIER DE LA CGT DES ACTIVITES POSTALES ET DE TELECOMMUNICATIONS DES HAUTES-ALPES.

Interpellation sur « la nouvelle gamme courrier de La Poste ».

COURRIER DE LA PAROISSE DU VEYNOIS.

A compter du 1^{er} janvier 2023 les paroisses présentes sur les communes du Haut-Buëch sont regroupées sous une unique appellation paroissiale « **paroisse de Saint Bruno du Haut-Buëch** » suite à un ajustement administratif du diocèse.

Séance levée à 19 heures.